

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 400	1 400	0	
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	50 971	43 901	7 070	13 246
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	11 114		11 114	10 814
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 007		1 007	1 007
Total I	64 492	45 301	19 191	25 066
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	32 080		32 080	33 615
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
Autres créances	31 764		31 764	43 121
Charges constatées d'avance	4 036		4 036	11 340
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	261 841		261 841	229 897
Total II	329 721	0	329 721	317 973
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	394 212	45 301	348 912	343 039

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	138 112	138 112
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	13 923	
Report à nouveau	11 579	11 579
Excédent ou déficit de l'exercice	50 882	13 923
Situation nette (sous total)	214 497	163 615
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	214 497	163 615
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	18 000	38 000
Total II	18 000	38 000
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	11 709	28 112
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	92 706	99 038
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		3 746
Produits constatés d'avance	12 000	10 528
Total IV	116 415	141 424
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	348 912	343 039

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	108 190	70 696
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	441 800	549 400
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	6 000	21 000
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		3 543
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisation des fonds dédiés	38 000	8 200
Autres produits	163	516
Total I	594 153	653 354
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	121 506	117 726
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 960	16 082
Salaires et traitements	277 715	338 107
Charges sociales	117 683	126 380
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 395	6 221
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	18 000	38 000
Autres charges	904	1
Total II	546 162	642 517
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	47 991	10 837

PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 171	3 265
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total III	3 171	3 265
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	3 171	3 265
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	51 163	14 102
Produits exceptionnels (V)		
Charges exceptionnelles (VI)		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	281	179
Total des produits (I + III + V)	597 324	656 619
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	546 443	642 696
EXCEDENT OU DEFICIT	50 882	13 923
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	7 080	5 310
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	7 080	5 310
TOTAL	7 080	5 310



SARL H-CA
Habets Conseil et Audit
SARL au capital de 10 000 €
7 rue Pierre Salmon 51430 Bezannes

Téléphone : 06.72.62.66.51
Mail : eric.habets@cabinethca.fr

Association MANGE

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Table des matières

1	Présentation de l'entité	2
1.1	Objet social	2
1.2	Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées	2
1.3	Description des moyens mis en œuvre	3
1.4	Faits majeurs de l'exercice et post-clôture	3
1.4.1	Événements principaux de l'exercice	3
1.4.2	Événements postérieurs à la clôture	3
1.5	Principes, règles et méthodes comptables	3
1.5.1	Présentation des comptes	3
1.5.2	Méthode générale	4
1.5.3	Changement de méthode comptable	4
1.5.4	Changement de méthode d'évaluation	4
2	Informations relatives au bilan	5
2.1	Bilan actif	5
2.1.1	Immobilisations corporelles, incorporelles, financières – Mouvements principaux	5
2.1.2	Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation	5
2.1.3	Etat des immobilisations	6
2.1.4	Etat des amortissements	6
2.1.5	Créances	6
2.1.6	Produits à recevoir – autres créances	7
2.1.7	Charges constatées d'avances	7
2.1.8	Valeurs mobilières de placement	7
2.2	Bilan passif	8
2.2.1	Fonds propres	8
2.2.2	Engagements pris en matière de retraite	8
2.2.3	Autres provisions pour risques et charges	8
2.2.4	Fonds dédiés	9
2.2.5	Dettes financières	9
2.2.6	Autres dettes	9
2.2.7	Produits constatés d'avance	10
3	Informations relatives au compte de résultat	11
3.1	Subventions d'exploitation	11
3.2	Autres produits d'exploitation	11
4	Autres informations	11
4.1	Etat des effectifs	11
4.2	Montant des rémunérations et avantages en nature versés aux cadres dirigeants	12
4.3	Honoraires des commissaires aux comptes	12
4.4	Contributions volontaires en nature	12

1 Présentation de l'entité

1.1 *Objet social*

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

L'association Maison de l'Alimentation et de la Nutrition et Grand Est (MANGE) est une association de santé publique spécialisée dans le champ de la prévention des pathologies nutritionnelles (obésité, diabète, risque cardiovasculaire, dénutrition...).

Mange met son expertise, centrée sur l'acte alimentaire, au service d'une approche globale et sur mesure. L'objectif de l'association est de permettre à chacun d'exercer des choix éclairés, quant à l'alimentation :

- sur ses comportements (pour les individus)
- sur ses pratiques (pour les professionnels).

MANGE doit :

- privilégier les animations collectives de proximité
- développer les partenariats avec les structures existantes et à promouvoir les liens entre les différents acteurs
- veiller à une répartition des actions sur l'ensemble du territoire régional.

1.2 *Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées*

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

La prévention de l'obésité qui touche environ 21% des adultes de la région est un enjeu majeur de santé publique dans la mesure où l'obésité favorise fortement la survenue du diabète, des maladies cardio-vasculaires et d'autres maladies chroniques dont le cancer.

Mange a donc particulièrement investi la prévention de l'excès de poids auprès des populations les plus à risque.

Les valeurs de la Maison de la Nutrition sont d'œuvrer pour :

- une alimentation diversifiée dans le respect de la culture de chacun
- une prise de conscience des éléments gouvernant nos choix alimentaires
- une bonne écoute de ses sensations de faim et de rassasiement afin de gérer son poids sans contrainte.

La force de l'association tient également dans son engagement sociétal. Mange tend à articuler et met en œuvre, sur la Région, les priorités du Ministère de la Santé et du Ministère de l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt.

Le périmètre des activités ou missions sociales listées ci-dessus peut être ainsi défini :

- Mange, outre la ville de Reims couvre l'ensemble de la région.
- Les principaux dispositifs déployés s'inscrivent dans le cadre des conventions suivantes :

- Convention pluriannuelle de l'Agence Régionale de Santé
- Convention annuelle signée avec la DREETS
- Convention signée par le Conseil Départemental de l'Aube dans le cadre du programme « Plaisir à la cantine »
- Subvention de fonctionnement de la Ville de Reims

1.3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre association afin de mener les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Ressources humaines : effectifs de 10 ETP au 31 décembre 2025.
- Autres moyens/dépenses engagées

Des locaux d'accueil situés 7 Place Toulouse-Lautrec à Reims en location.

1.4 Faits majeurs de l'exercice et post-clôture

1.4.1 Événements principaux de l'exercice

Il n'est survenu aucun fait significatif au cours de l'exercice.

1.4.2 Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

1.5 Principes, règles et méthodes comptables

1.5.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.5.2 Méthode générale

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et aux dispositions du Code de commerce et du plan comptable général, à savoir le Règlement ANC 2014-03 mis à jour de ses différents règlements modificatifs et en particulier des Règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03 applicables depuis l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.5.3 Changement de méthode comptable

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, notre association a appliqué pour la première fois le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers ainsi que le règlement ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant le règlement ANC 2018-06.

L'application de ces règlements constitue un changement de méthode comptable imposé par un changement de réglementation au sens des articles 122-1 et 831-3 du Plan Comptable Général. Ce changement est appliqué de manière prospective.

Les principales modifications concernent :

- la nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la création / modification de comptes du plan comptable général ;
- l'introduction de nouveaux modèles de bilans, comptes de résultat et tableaux normés en annexe.

Conformément à l'article 27 du règlement ANC 2022-06, les postes de N-1 ont été reclassés uniquement aux fins de présentation, afin de permettre leur comparabilité avec les nouveaux modèles. Aucun retraitement n'a été effectué sur le résultat exceptionnel de l'exercice N-1.

L'application des nouveaux règlements susvisés génère les impacts suivants sur les postes du bilan et du compte de résultat de l'exercice N :

- Les charges constatées d'avance sont dorénavant classées à l'actif en créances (4 036 € en 2025) et non plus en comptes de régularisation en bas de l'actif

1.5.4 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Bilan actif

2.1.1 Immobilisations corporelles, incorporelles, financières – Mouvements principaux

Une acquisition d'immobilisation a eu lieu sur l'exercice, pour 220 €.

Aucune sortie n'a été constatée sur l'exercice.

2.1.2 Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	Linéaire	1 à 3 ans
Installations générales	Linéaire	3 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	4 à 5 ans

2.1.3 Etat des immobilisations

	Solde au 01/01/2025	Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/2025
Logiciels	1 400			1 400
Installations générales	12 008			12 008
Matériel de transport	27 472			27 472
Matériel de bureau et informatique	8 344			8 344
Mobilier	2 928	220		3 148
	52 151	220	0	52 371

2.1.4 Etat des amortissements

	Solde au 01/01/2025	Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/2025
Logiciels	1 400			1 400
Installations générales	12 008			12 008
Matériel de transport	15 986	5 494		21 481
Matériel de bureau et informatique	6 812	774		7 586
Mobilier	2 700	127		2 827
	38 906	6 395	0	45 302

2.1.5 Créances

Toutes les créances de l'actif circulant sont d'échéance inférieure à un an.

	Total	-1 an	+1 an
Créances clients	32 080	32 080	
Autres créances	31 764	31 764	
	63 844	63 844	0

2.1.6 Produits à recevoir – autres créances

Le poste « autres créances » affiche un solde de 31 764 € au 31/12/2025. Il est constitué :

- D'un acompte versé pour 4 542 €
- D'indemnités journalières à recevoir, pour 1 725 €
- De subventions à recevoir pour 12 950 €
- De financements à recevoir pour 12 547 €

2.1.7 Charges constatées d'avances

Les charges constatées d'avance, dont le total s'élève à 4 036 € sont constituées principalement des charges de loyers, d'abonnement ou de maintenance logiciel portant sur l'année 2026.

2.1.8 Valeurs mobilières de placement

L'association a souscrit :

- 666 parts sociales d'une valeur de 15 € au cours de l'exercice 2020.

- En 2021, elle a souscrit des parts pour 157.50 €
- En 2022, elle a souscrit des parts pour 150 €
- En 2023, elle a souscrit des parts pour 204 €
- En 2024, elle a souscrit des parts pour 312 €

Elle a l'intention de les détenir durant 5 à 10 ans.

Le placement étant du long terme, il est comptabilisé en immobilisations financière

Les intérêts comptabilisés sur l'exercice s'élèvent à 3 171 €.

2.2 *Bilan passif*

2.2.1 *Fonds propres*

Libellé	Solde au début de l'exercice	Diminution	Augmentation	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	138 112			138 112
Fonds propres avec droit de reprise				
Réserves			13 923	13 923
Report à nouveau créditeur	11 579			11 579
Résultat exercice précédent	13 923	-13 923		
Résultat exercice en cours			50 882	50 882
Total situation nette	163 614	-13 923	64 805	214 497
Subventions d'investissement				
TOTAL	163 614	-13 923	64 805	214 497

Le résultat de l'exercice 2024, excédentaire de 13 923 €, a été affecté en Autres réserves.

2.2.2 *Engagements pris en matière de retraite*

Le montant des droits qui sont acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite, n'est pas comptabilisé car non significatif.

2.2.3 *Autres provisions pour risques et charges*

A la clôture des comptes clos au 31 décembre 2025, aucune provision n'a été constatée.

2.2.4 Fonds dédiés

	Ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation			A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement	Transferts	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
ARS 2024	18 000 €		18 000 €				
CARSAT 2024	12 000 €		12 000 €				
Ministère du Travail 2024	8 000 €		8 000 €				
Etat 2025		13 500 €				13 500 €	
CD 10 2025		4 500 €				4 500 €	
TOTAL	38 000 €	18 000 €	38 000 €			18 000 €	

2.2.5 Dettes financières

Il n'existe aucun emprunt à la clôture de l'exercice

2.2.6 Autres dettes

Toutes les autres dettes figurant au passif du bilan sont d'échéance inférieure à un an.

	Total	-1 an	1 à 5 ans	+5 ans
Dettes fournisseurs	11 709	11 709		
Dettes fiscales et sociales	92 706	92 706		
	104 415	104 415	0	0

2.2.7 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance, d'un montant de 12 000 €, portent une action financée par l'AG2R qui se tiendra sur 2026.

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Subventions d'exploitation

L'association est financée notamment par des subventions. Le tableau suivant recense l'ensemble des subventions octroyées à MANGE au titre de l'année 2025, ventilées par financeurs.

	Subvention 2025	Dont reçue	Reste à percevoir au 31/12/2025
ARS	365 100 €	365 100 €	
DREETS	50 000 €	50 000 €	
Etat	15 200 €	6 750 €	8 450 €
Ville de Reims	7 000 €	7 000 €	
CD 10	4 500 €		4 500 €
TOTAL	441 800 €	428 850 €	12 950 €

3.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation sont constitués :

- De prestations rendues par MANGE	=	108 190 €
- D'une contribution versée par AG2R	=	6 000 €
- De reprises de fonds dédiés	=	38 000 €
- D'autres produits divers	=	163 €

4 Autres informations

4.1 Etat des effectifs

Au 31 décembre 2025, l'association compte 10 salariés.

Le nombre d'équivalents temps plein employés sur l'exercice s'élève à 9.

4.2 Montant des rémunérations et avantages en nature versés aux cadres dirigeants

Conformément à l'article 20 de la Loi N° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, l'association est amenée à communiquer le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés.

L'Association ne compte aucun cadre dirigeant rémunéré.

4.3 Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes 2025	4 340 € TTC

4.4 Contributions volontaires en nature

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail: bénévolat, mises à disposition de personnes;
- Des contributions en biens: dons en nature redistribués ou consommés en l'état;
- Des contributions en services: mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services

Une contribution est une participation, sous quelque forme que ce soit, à la réalisation d'une œuvre commune.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Ces apports ou affectations sont comptabilisés en charge à la date de signature de la convention ou des statuts.

Les apports ou affectations sont soit en numéraire soit en nature.

Les apports en nature correspondent à l'apport de tout bien qu'il soit matériel ou immatériel autre que l'argent.

La valorisation des apports de biens ou autres services se fait par référence au coût réel comme par exemple la valeur locative des mises à disposition de locaux.

Notre entité a décidé de comptabiliser les contributions volontaires en nature suivantes :

- Temps passés par les bénévoles dans le cadre des permanences diététiques, soit 26 heures, à raison d'une heure par permanence.

Méthodes de valorisation : temps passés x 30 € brut chargé

=> *Soit une valorisation de : 26 heures * 30 € brut chargé = 780 €*

- Temps passés par les bénévoles dans le cadre des instances, hors Président

Méthodes de valorisation : temps passés x 30 € brut chargé

=> *Soit une valorisation de : 60 heures * 30 € brut chargé = 1 800 €*

- Temps passés par le président : 150 heures

Méthodes de valorisation : temps passés x 30 € brut chargé

=> *Soit une valorisation de : 150 heures * 30 € brut chargé = 4 500 €*

La valorisation totale du bénévolat s'élève à 7 080 € pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Mise à disposition de matériels de cuisine donné par PREVADIES le 23 décembre 2009 :

Méthode de valorisation : ces biens étant totalement amortis, la valorisation de la mise à disposition est considérée comme nulle.